

DEPARTEMENT DU CHER

**COMMUNE
DE
Touchay**

Arrondissement de St Amand
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION
DE LA SEANCE DU

20 juin 2023

Convocation : 15 juin 2023

Membres afférents au conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

Membres présents :

BOULAND Philippe
BROSSAT Marilyn
ANDREATTA Marc
BRAUTIGAM Margot
DAOUT Benoît
HERAULT Martine
LIARD Hélène
LAVEAU Patrick
OULOVSKY Marie-Claude
RICHARD Martial
ROBLIN Dominique

Membre(s) excusé(s):

Membre(s) absent(s) :

POUVOIRS :

Publié sur internet le :

28 juin 2028

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 20 juin 2023 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

DCM-2023-18 Crédit d'un poste d'agent de maîtrise suite à une promotion interne

Madame le Maire explique Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ou une promotion interne.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Pour information, pour le budget de la commune cela ne représente pas une grosse dépense : L'agent va passer de l'indice 392 à l'indice 394, ce qui fait une augmentation de 9.70 € brut par mois.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'agent de maîtrise à Temps Complet à raison de 35/35ème à compter du 01/07/2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

SECRETAIRE DE SEANCE

Benoit DAOUT

MAIRE

Marilyn BROSSAT

